

# Saison 2018-2019



## PROCEDURE de DEMANDE NOUVELLE ou de RENOUELEMENT DES LICENCES

**Dématérialisation des licences mise en place cette saison.**

Les clubs ne recevront plus, par l'intermédiaire des districts, les bordereaux de demandes de licences pré-remplis

### Constitution du dossier

#### Dématérialisation - Demande de licence - Les étapes

- 1- Le club initie un renouvellement ou une nouvelle demande dématérialisée  
→ Statut de la demande = « Prise de contact »
- 2- Le licencié consulte le mail reçu et prépare les pièces à transmettre (si besoin)
- 3- Le licencié remplit le formulaire en ligne et transmet les pièces demandées  
→ Statut de la demande = « Contrôle à effectuer »
- 4- Le club contrôle les infos saisies par le licencié et les pièces transmises  
→ Statut de la demande = « En attente signature club »
- 5- Le club signe la demande de licence (utilisateur habilité)  
→ La demande est soumise à la Ligue pour validation

**1/ RENOUELEMENT** : tous les cadres de la demande de licence sont à compléter, notamment le cadre « Assurances » selon vos besoins. Concernant le certificat médical, si vous en avez fourni un lors de l'une des 2 saisons passées (2016-2017 ou 2017-2018) de dernier reste valable à condition de répondre NON à toutes les questions de l'auto-questionnaire joint ou disponible sur <https://www.fff.fr/e/l/qs-li.pdf> sinon le médecin doit dater, signer et apposer son cachet dans le cadre **CERTIFICAT MEDICAL**. En cochant la case correspondante NON ou OUI vous engagez votre responsabilité. Joindre une photo d'identité récente.

**2/ NOUVEAU JOUEUR, NOUVELLE LICENCE** : mêmes règles applicables pour le certificat médical. La demande de licence est à effectuer auprès de DIDIER ALLEMAN (06-73-19-80-49), GERARD BRUNEL (06-88-87-15-70) ou JEAN-GILLES CREFF (06-71-50-42-27) ou sur le site de la ligue de Bretagne de Football : <https://footbretagne.fff.fr>. **Une pièce d'identité et une photo devront obligatoirement être fournies.**

7/ **Possibilité de remboursement partiel de licence** uniquement en cas de blessure grave dans les deux premiers mois de compétition : septembre et octobre. Pour justifier votre situation un certificat médical vous sera demandé pour éviter tout abus.

8/ **Pour les gardiens de buts des U12 aux seniors le remboursement partiel d'une paire de gants pour la saison sera possible** sous 4 conditions :

- 📌 Une demande officielle doit être faite au bureau du club,
- 📌 La participation aux entraînements est obligatoire,
- 📌 Les gants doivent être achetés chez un partenaire (se renseigner),
- 📌 Une facture doit être fournie au bureau du club.

Remboursement suivant les modalités suivantes :

- U12, U13, U14 et U15 → base 30,00 €
- U16, U17, U18, U19, U20, seniors et vétérans → base 50,00 €

**En cas de difficulté pour remplir votre demande de licence vous pouvez appeler DIDIER ALLEMAN (06-73-19-80-49) ou GERARD BRUNEL (06-88-87-15-70)**

#### **Vie du club :**

Les licenciés sont fortement invités à y participer, en amenant par exemple de nouveaux sponsors mais également en intervenant activement aux divers temps forts du club : concours de belote, loto, repas du club, tournois et en acceptant les invitations planifiées pour les arbitrages de nos équipes jeunes.

#### **Assurances :**

Chaque licencié est couvert par une assurance complémentaire à la SS (ou) et à une mutuelle dès lors qu'il signe une licence. Le contrat au dos de la demande précise les garanties concernées auxquelles il est possible d'ajouter des garanties complémentaires.

A cet effet, nous rappelons aux joueurs et dirigeants salariés que la licence ne leur ouvre pas le droit aux indemnités journalières. Il est donc de leur intérêt de se garantir auprès de l'assurance de leur choix si ce risque n'est pas couvert. L'assureur propose ce type de contrat sur le document.

**Ce document est à conserver par le licencié** en cas de sinistre pour prendre connaissance de la procédure après avoir signalé les faits au club **dans les meilleurs délais (5 jours maximum)** pour établir une déclaration. **Il est également important de ne pas oublier de signaler sur la feuille de match tout incident pouvant intervenir pendant une rencontre.**

**3/ Ci-dessous le tableau récapitulatif des nouvelles catégories en fonction de l'année de naissance avec le tarif associé.**

Année de naissance	Catégorie	Compétition saison 2018/2019	
Dirigeants non-joueurs		Gratuité	
Dirigeants joueurs <b>non séniors</b>		30 €	
Dirigeants joueurs <b>séniors</b>		45 € ( <b>inclus le repas de section</b> )	
1983 et -	VETERAN S	110 €	
1984 à 1998	SENIORS	135,00 €	
1999	U20	<b>Inclus le repas de section</b>	
2000	U19	110,00 €	Inclus le coût de la participation aux tournois de fin d'année.
2001	U18		
2002	U17		
2003	U16		
2004	U15		
2005	U14		
2006	U13		
2007	U12	100,00 €	Exemple: pour la saison 2017/2018 <b>19</b> Tournois ont été organisés.
2008	U11		
2009	U10		
2010	U9	90,00 €	
2011	U8	Inclus <b>soccers</b> au cours de la saison à Bruz «Le Complexe».	
2012	U7		

Pour participer à toute rencontre de compétition officielle le règlement de la licence est obligatoire. Il peut être effectué en plusieurs chèques établis à l'ordre de l'US Laillé Football en précisant au verso les dates d'encaissement souhaitées.

Si vous avez besoin d'une attestation pour solliciter une participation auprès d'un organisme extérieur (Activités sociales, Comité d'entreprise, Conseil départemental ou régional, CAF, chèques vacances etc...) la demander à DIDIER ALLEMAN de préférence par courriel ([alleman.didier@orange.fr](mailto:alleman.didier@orange.fr)) ou à la remise de votre dossier complet.

**4/ Pour obtenir une paire de chaussette gratuite → POINTURE :**

**5/ Pour les mineurs les parents sont invités à fournir ces informations :**

**Père** – Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_  
 Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_ Employeur : \_\_\_\_\_

Proposition de participation à la vie du club : entrée dans le Conseil d'Administration, dirigeant d'une catégorie, accompagnateur d'une équipe, éducateur, autre ...

**Mère** – Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_  
 Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_ Employeur : \_\_\_\_\_

Proposition de participation à la vie du club : entrée dans le Conseil d'Administration, dirigeant d'une catégorie, accompagnateur d'une équipe, éducateur, autre ... :

**En résumé vous devez joindre :**

- la demande de licence renseignée,
- votre règlement, **chèque** à l'ordre de l'US Laillé Football,
- une **photo** d'identité récente de bonne qualité,
- une photocopie d'une pièce officielle d'identité,
- votre pointure pour la paire de chaussettes,
- cette présente feuille signée pour le droit à l'image,
- ce dossier est à remettre obligatoirement complet à Didier Aleman, Gérard Brunel ou Jean-Gilles Creff via vos responsables d'équipes pour le contrôle.

**6/ Droit à l'image :**

J'autorise la section Football de l'US Laillé à utiliser et à diffuser à titre gratuit et non exclusif mon image ou ma prestation et celles de mon ou mes enfants mineurs, réalisés au cours de la saison 2018/2019 uniquement pour les besoins de la promotion du club.

Signature :